



**LIGUE DE COTE D'ARGENT
DE PELOTE BASQUE**

Siège social :
Maison Départementale des Sports
153, Rue David Johnston
33000 BORDEAUX

tél/fax : 05 56 00 99 15

Championnat CORPORATIF de la Ligue Côte D'Argent

Règlement Championnat TRINQUET GOMME PLEINE

Respect du Règlement FFPB

☐ CALENDRIER :

Les dates et les heures prévues doivent être respectées impérativement. En cas de non présence lors d'une partie prévue, l'équipe sera déclarée forfait et éliminée, sauf cas de force majeure : chaque joueur de l'équipe sera individuellement interdit de compétition l'année suivante ; une sanction du club en découlera, selon le règlement établi par la Commission Sportive Générale.

S'il y a un cas de force majeure, avertir : Christian VAN DAELE. La commission se réserve (et uniquement pour elle) le droit de modification des lieux, dates et heures des parties.

Pas de report possible (sanction automatique...) : faire intervenir un remplaçant prévu à cet effet. Les remplacements sont admis en appliquant les règles de la fédération. Un joueur d'une poule ne pourra opérer dans une autre, sauf dans la catégorie supérieure, et ce, une seule fois. Toutes les parties de poule devront être jouées avant les phases finales.

☐ ARBITRAGE :

Les parties seront jugées à partir des 1/2 finales

☐ REGLES SPORTIVES - DEROULEMENT DES PARTIES :

☞ Les joueurs devront **présenter** à l'arbitre leur **licence 2007** ou une pièce d'identité à toutes les parties.
☞ Les joueurs devront avoir une **tenue** propre, décente et **uniforme par équipe** : chemise / polo / tee-shirt blanc ou rouge ou tenue de club (1^{er} nommé en rouge) et pantalon long blanc. **Ces tenues seront obligatoires dans chaque série et tout au long du championnat.**

Un manquement à ce point du règlement sera considéré comme une faute sanctionnable immédiatement par le juge-arbitre ou ultérieurement par l'une des 2 commissions (Juges-Arbitres et Trinquet).

☞ Les arbitres devront se présenter en tenue réglementaire : chemise blanche, pantalon et chaussures foncés (éventuellement gilet noir ou bleu marine).

■ Le port des protections oculaires (lunettes) est obligatoire pour les avants ET POUR LES ARRIERES y compris lors de l'échauffement. Si ce n'est pas le cas, le joueur ne joue pas (non couvert par l'assurance).

☞ Les pelotes sont fournies par chaque équipe.

☞ La partie commence à quatre et en tenue. Echauffement autorisé, 10 minutes. Après le douro, l'engagement est immédiat.

☞ Les parties se joueront en 40 points, filet direct ; **le but se fait de la ligne des 17,50m à la ligne des 17,50m.**

☞ Les présidents de club devront s'assurer du bon comportement des joueurs qu'ils ont engagés.

Affiliée :

FFPB
FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

TRINQUET MODERNE
83 P. BIE - 63, Avenue Dubrocqz
64100 BAYONNE CEDEX
Tél : 05 59 59 22 24
Fax : 05 59 25 49 82
E-mail : tmo@wanadoo.fr

□ **RESULTATS :**

Dès la fin de la rencontre, les **vainqueurs** des parties devront **inscrire le résultat** de leur partie **sur le tableau récapitulatif** du panneau d'affichage du trinquet où ils auront disputé leur rencontre.

Faute de communication de résultats, une décision sera prise par la commission corporative

➤ A l'issue des parties de poule, le classement des équipes sera fait en utilisant les règles du règlement général de la FFPB. Si une équipe est déclarée forfait, on ne tiendra pas compte de ses premiers résultats ; **son club sera automatiquement sanctionné pour l'année suivante.**

Les équipes qualifiées seront communiquées à leur président en début de semaine précédant les phases finales.

En cas de problème, contactez Ch VAN DAELE au 06 86 26 08 81 ...

Attention : le non respect des dispositions définies ci-dessus, entraîne la perte de la partie, la disqualification temporaire ou définitive de l'équipe fautive.

CH VAN DAELE
Président Commission CORPORATIVE
20/11/2007